



MISSION LOCALE DES LANDES

Administration Départementale

N° 338599
COURRIER REÇU LE

28 MARS 2022

C.A.G.D.

L'AVENIR DES JEUNES EN XL

Envoyé en préfecture le 20/05/2022

Reçu en préfecture le 20/05/2022

Affiché le 20/05/2022

ID : 040-244000675-20220518-DEL50_2022-DE



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND DAX
Monsieur Julien DUBOIS
Président
20 avenue de la Gare
CS 10075
40100 DAX CEDEX

Le 22 mars 2022,

Objet : convention 2022

PJ : Fiche activité 2021, convention (en 2 exemplaires), 2 fiches de détail du calcul de la cotisation

Monsieur le Président,

Dans la continuité de notre partenariat, j'ai le plaisir de vous adresser la convention d'adhésion 2022, qui liera la collectivité que vous dirigez à la Mission Locale des Landes.

Vous trouverez également, joint à ce courrier, les éléments relatifs à l'activité menée par la Mission Locale des Landes sur votre territoire.

L'année 2021 a été marquée par le défi majeur de soutien et d'accompagnement distancié des jeunes dans le contexte sanitaire complexe et inédit que nous vivons depuis maintenant 2 ans. La Mission Locale des Landes a développé des outils de maintien de lien social et d'accompagnement à distance et s'apprête à poursuivre ses efforts d'adaptation tout au long de cette période.

L'équipe s'est également attachée à développer des actions de repérage pour aller encore davantage à la rencontre des jeunes qui pourraient, à l'avenir, avoir besoin d'un accompagnement.

En 2022, la structure poursuivra l'accompagnement global des jeunes en démarche d'insertion professionnelle, dans une approche personnalisée, en veillant à s'appuyer sur les compétences de chacun tout en levant les freins de toute nature (formation, logement, santé, mobilité ...). Elle mobilisera, tout particulièrement, les dispositions du plan « #1jeune1solution », mais aussi celles de l'obligation de formation des 16/18 ans ainsi que la mise en œuvre du Contrat d'Engagement Jeunes (CEJ).

Aussi, votre contribution est plus que jamais indispensable afin de permettre à la Mission Locale des Landes de mener à bien sa mission de service public pour l'emploi en direction de l'ensemble des jeunes landaises et jeunes landais.

Sachant compter sur votre soutien, je vous remercie de bien vouloir me retourner un exemplaire de la convention signé.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

Magali VALIORGUE
Présidente Déléguée de la Mission Locale des Landes

Bien Cordialement,

Près de 930 jeunes accompagnés sur ce territoire dont près de 380 reçus pour la première fois

Accueil sur le territoire

A Dax -14 Avenue du Sablar

Du lundi au vendredi

LES CARACTERISTIQUES DES JEUNES DU TERRITOIRE



51%



- 7% de mineurs
- **Près de 52%** âgés de 18 à 21 ans
- **Plus de 38%** de 22 à 25 ans
- **Plus de 3%** de 26 ans et plus



- **Près de 18%** des jeunes n'ont aucun moyen de locomotion
- **Plus de 24 %** disposent d'un véhicule
- Plus de 10 % circulent avec un deux roues, 46% utilisent les transports en commun et 2% covoiturent



49%



- **Près de 41%** ont un niveau Bac et +
- **Près de 33%** un niveau BEP/CAP
- **Plus de 26%** un niveau 3ème



- **Plus de 25 %** ont un logement autonome
- **Près de 66 %** des jeunes sont hébergés par les parents, la famille ou des amis
- Près de 8 % ont un hébergement temporaire, voire précaire et près de 1% n'ont pas de logement

DES PRESTATIONS A CARACTERE PROFESSIONNEL ET SOCIAL

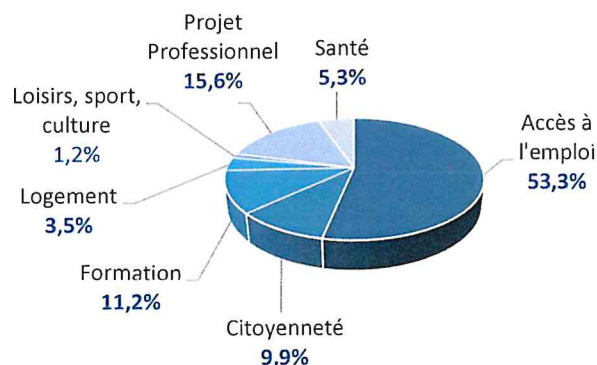
UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL ET INDIVIDUALISE

Plus 4 060 entretiens individuels réalisés pour offrir à chaque jeune un soutien personnalisé (de la simple information à l'accompagnement renforcé)

Plus de 11 500 actions engagées en fonction des situations des jeunes **dont 80% liées au domaine professionnel**

Près de 290 jeunes avaient intégré le Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA) – **85 jeunes** bénéficiaient de la **Garantie Jeunes** - **près de 210 jeunes** étaient suivis dans le cadre du PPAE

LA NATURE DES ACTIONS ENGAGEES



L'ACCES A L'EMPLOI ET A LA FORMATION

- **Près de 625** contrats de travail signés
- **Près de 100** Immersions en entreprise débutées
- **Plus de 70** entrées en formation réalisées
- **35** contrats en alternance signés

LES BESOINS DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

Près de 75 entreprises de votre territoire ont été en contact avec la Mission Locale des Landes en 2021. Nous avons géré avec elles :

- **70 offres d'emploi**
- **Plus de 40 propositions d'immersions**

de la Mission Locale des Landes

INSERTION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE DES JEUNES

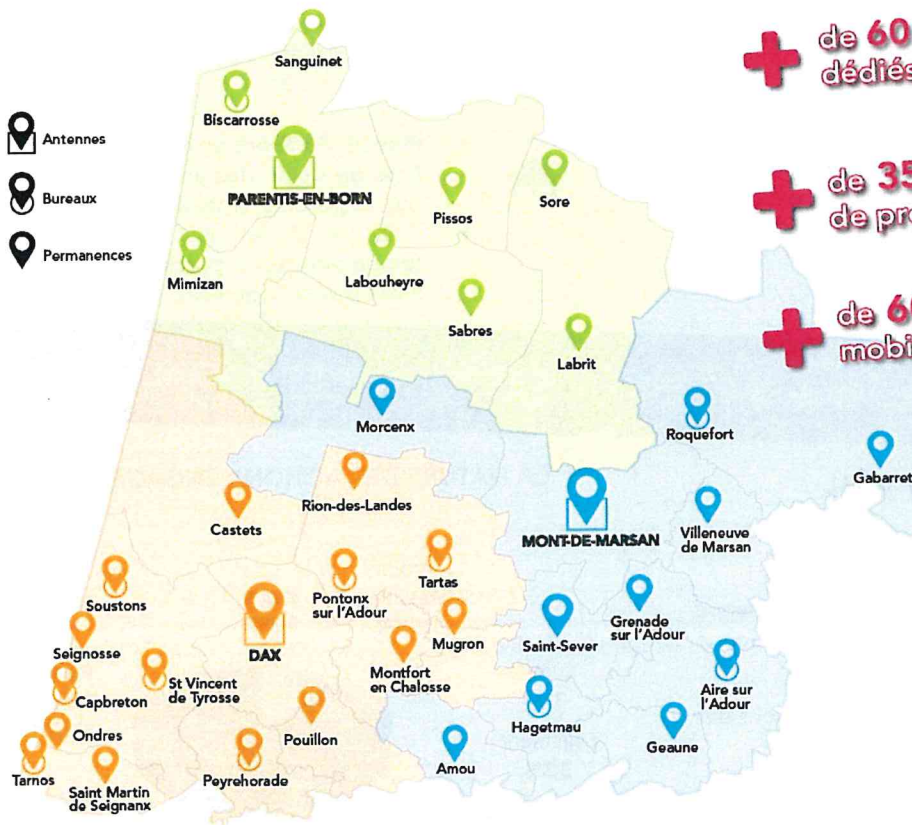
Approche globale – Accompagnement individualisé

+ de 5300 jeunes accompagnés sur tout le département

+ de 60 professionnels dédiés à l'insertion des jeunes

+ de 35 points d'accueil de proximité

+ de 600 partenaires mobilisés



Des solutions pour tous...

ORIENTATION PROFESSIONNELLE - FORMATION EMPLOI - MOBILITE - LOGEMENT - SANTE - VIE QUOTIDIENNE

www.missionlocaledeslandes.fr





Convention N° 2022 - 2
Relative au Fonctionnement de la Mission Locale des Landes

Entre

La Communauté d'Agglomération du Grand Dax
Représentée par son Vice-Président, Monsieur Grégory Rendé,

Et

La Mission Locale des Landes
281 Place du 6^{ème} RPIMa - 40000 Mont-de-Marsan
Représentée par sa Présidente Déléguée, Madame Magali VALIORGUE,

PREAMBULE

Constituées en réseau national, les missions locales remplissent une mission de service public pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes partagée par l'Etat, les Régions et les autres collectivités locales.

Elles aident les jeunes à résoudre l'ensemble des difficultés rencontrées dans leur parcours d'insertion en assurant une fonction d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement. Elles leur apportent un appui dans la recherche et le maintien en emploi, ainsi que dans leurs démarches d'accès à la formation, aux droits, au logement, à la santé.

Pour remplir cette mission, elles travaillent au quotidien en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs qui, sur leur territoire, contribuent à l'insertion professionnelle et sociale.

En outre, par leur travail d'analyse de la demande et de connaissance du territoire, elles apportent leur concours à l'évolution de l'offre d'insertion de l'Etat et de formation des Conseils Régionaux.

Par la mise en œuvre au plan local des politiques d'insertion initiées par l'Etat, la Région et les autres collectivités territoriales, elles jouent un rôle prépondérant dans la lutte contre les exclusions.

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 – Objet

La présente convention définit la participation financière de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax à la mise en œuvre de l'offre de services de la Mission Locale des Landes en direction des jeunes du territoire.



Article 2 – Désignation des engagements de la Mission Locale des Landes

La Mission Locale des Landes s'adresse à tous les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, en démarche d'insertion professionnelle et sociale, résidant sur le périmètre de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax et sans limite quantitative.

Elle affecte au territoire des Conseillers Jeunes référents et organise un accueil de proximité.

Elle met en œuvre sa mission de service public en s'engageant à faciliter l'accès à l'autonomie par la mobilisation de solutions adaptées à leur situation et dont l'objectif peut être relatif à :

- La définition d'un objectif professionnel, de ses étapes de réalisation,
- L'accès et le maintien en emploi,
- L'accès à la formation.

La Mission Locale des Landes s'engage à contribuer ou à initier la réflexion sur les problématiques spécifiques rencontrées par les jeunes et les réponses à y apporter.

Elle s'engage à porter à la connaissance des élus le bilan de son activité selon une fréquence au minimum annuelle.

Article 3 – Désignation des engagements de la Communauté de Communes

La Communauté d'Agglomération du Grand Dax s'engage à apporter son concours à la réalisation des missions de l'association par l'apport d'une subvention, calculée sur la base du nombre d'habitants, d'un montant de 49 105,60 € pour l'année 2022 (cf. annexe 1).

Cette subvention sera créditée, après signature de la présente convention, selon les procédures comptables en vigueur, en un seul versement sur le compte bancaire suivant :

13336	00040	08923711626	38	CE AQUITAINE POITOU CHARENTES
ctfao	ctyulcher	ncompte	ctice	domestiation

IBAN

FR76	1333	5000	4008	9237	1162	638
------	------	------	------	------	------	-----

BIC

C	E	P	A	F	R	P	P	3	3	3
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Article 4 :

La présente convention est conclue pour l'année 2022. Toute reconduction tacite est exclue. Toute demande de renouvellement de subvention est subordonnée à la signature d'une nouvelle convention de service.

Fait à
Le

Le Vice-Président
De la Communauté d'Agglomération du
Grand Dax

Grégory Rendé

La Présidente Déléguée
De la Mission Locale des Landes


Magali VALIORGUE



Convention N° 2022 - 2
Relative au Fonctionnement de la Mission Locale des Landes

Entre

La Communauté d'Agglomération du Grand Dax
Représentée par son Vice-Président, Monsieur Grégory Rendé,

Et

La Mission Locale des Landes
281 Place du 6^{ème} RPIMa - 40000 Mont-de-Marsan
Représentée par sa Présidente Déléguée, Madame Magali VALIORGUE,

PREAMBULE

Constituées en réseau national, les missions locales remplissent une mission de service public pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes partagée par l'Etat, les Régions et les autres collectivités locales.

Elles aident les jeunes à résoudre l'ensemble des difficultés rencontrées dans leur parcours d'insertion en assurant une fonction d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement. Elles leur apportent un appui dans la recherche et le maintien en emploi, ainsi que dans leurs démarches d'accès à la formation, aux droits, au logement, à la santé.

Pour remplir cette mission, elles travaillent au quotidien en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs qui, sur leur territoire, contribuent à l'insertion professionnelle et sociale.

En outre, par leur travail d'analyse de la demande et de connaissance du territoire, elles apportent leur concours à l'évolution de l'offre d'insertion de l'Etat et de formation des Conseils Régionaux.

Par la mise en œuvre au plan local des politiques d'insertion initiées par l'Etat, la Région et les autres collectivités territoriales, elles jouent un rôle prépondérant dans la lutte contre les exclusions.

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 – Objet

La présente convention définit la participation financière de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax à la mise en œuvre de l'offre de services de la Mission Locale des Landes en direction des jeunes du territoire.



Article 2 – Désignation des engagements de la Mission Locale des Landes

La Mission Locale des Landes s'adresse à tous les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, en démarche d'insertion professionnelle et sociale, résidant sur le périmètre de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax et sans limite quantitative.

Elle affecte au territoire des Conseillers Jeunes référents et organise un accueil de proximité.

Elle met en œuvre sa mission de service public en s'engageant à faciliter l'accès à l'autonomie par la mobilisation de solutions adaptées à leur situation et dont l'objectif peut être relatif à :

- La définition d'un objectif professionnel, de ses étapes de réalisation,
- L'accès et le maintien en emploi,
- L'accès à la formation.

La Mission Locale des Landes s'engage à contribuer ou à initier la réflexion sur les problématiques spécifiques rencontrées par les jeunes et les réponses à y apporter.

Elle s'engage à porter à la connaissance des élus le bilan de son activité selon une fréquence au minimum annuelle.

Article 3 – Désignation des engagements de la Communauté de Communes

La Communauté d'Agglomération du Grand Dax s'engage à apporter son concours à la réalisation des missions de l'association par l'apport d'une subvention, calculée sur la base du nombre d'habitants, d'un montant de 49 105,60 € pour l'année 2022 (cf. annexe 1).

Cette subvention sera créditée, après signature de la présente convention, selon les procédures comptables en vigueur, en un seul versement sur le compte bancaire suivant :

13336	00040	08923711626	38	CE AQUITAINE POITOU CHARENTES
clétab	clétab	n/compte	clétab	domestication

IBAN

FR76	1333	5000	4008	9237	1162	638
------	------	------	------	------	------	-----

BIC

C	E	P	A	F	R	P	P	3	3	3
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Article 4 :

La présente convention est conclue pour l'année 2022. Toute reconduction tacite est exclue. Toute demande de renouvellement de subvention est subordonnée à la signature d'une nouvelle convention de service.

Fait à

Le

Le Vice-Président
De la Communauté d'Agglomération du
Grand Dax

Grégory Rendé

La Présidente Déléguée
De la Mission Locale des Landes


Magali VALIORGUE



L'AVENIR DES JEUNES EN

Cotisation 2022
à allouer
à la Mission Locale des Landes

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale du 11 juin 2001, le décompte de la cotisation pour l'année 2022 est établi de la façon suivante :

I. Part Variable

- modalité de calcul : 0,80 € par habitant
- nombre d'habitants : **55 657**
(Source INSEE - Populations légales 2022 - Recensement 2019)

Total I44 525,60 €

II. Part Fixe

- selon tableau en annexe 2, votre part fixe est de : 4 580,00 €

Total II4 580,00 €

SOIT UN TOTAL GENERAL DE49 105,60 €

Fait à Mont de Marsan, le 22 mars 2022

Nos coordonnées bancaires :

13335	00040	08923711626	38	CE AQUITAINE POITOU CHARENTES
<i>c/étab</i>	<i>c/guichet</i>	<i>n/compte</i>	<i>c/rice</i>	<i>domiciliation</i>

IBAN

FR76	1333	5000	4008	9237	1162	638
------	------	------	------	------	------	-----

BIC

C	E	P	A	F	R	P	P	3	3	3
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

TABLEAU DE LA PART FIXE (En Euros)

Tranches	A	B	C	D	E	F	G	H	I
Nb d'habitants	1000-2000	2001-5000	5001-8000	8001-11000	11001-15000	15001-20000	20001-25000	25001-30000	Plus de 30000
Montant	85,00 €	171,00 €	416,00 €	727,00 €	1 245,00 €	1 988,00 €	2 876,00 €	3 959,00 €	4 580,00 €

Envoyé en préfecture le 20/05/2022

Reçu en préfecture le 20/05/2022

Affiché le 20/05/2022

ID : 040-244000675-20220518-DEL50_2022-DE

